



*FAITS SAILLANTS DU*

*RAPPORT FINANCIER 2023*

*ET*

*DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR*

*Mai 2024*

*Madame,  
Monsieur,*

*Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 mai 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.*

*Les revenus de fonctionnement aux états financiers non consolidés totalisent 7 349 094 \$ et les charges non consolidées pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent 7 978 620 \$.*

*En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidées de 182 650 \$.*

*Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 7 mai 2024, le surplus accumulé non affecté non consolidé au 31 décembre 2023 est de 1 015 841 \$.*

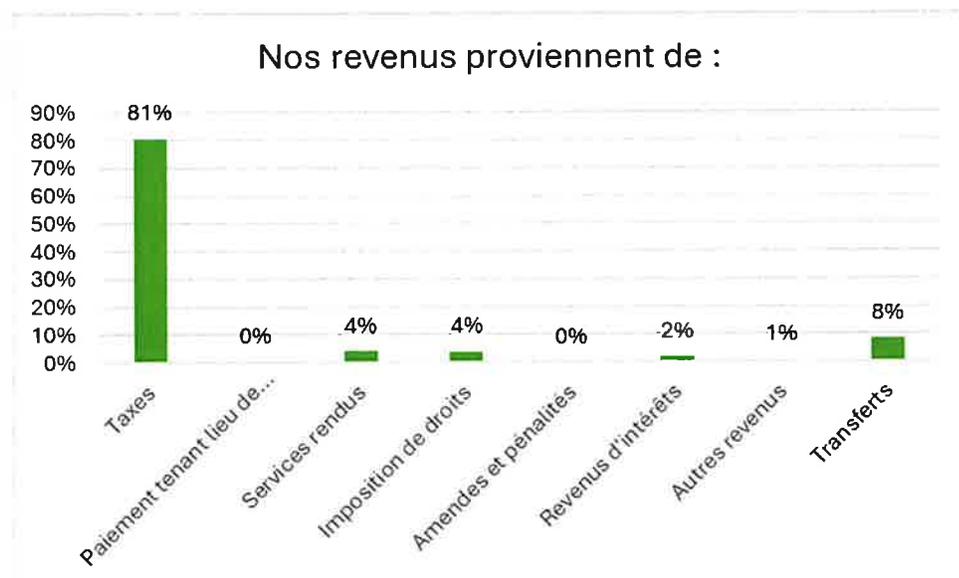
*Au 31 décembre 2023, l'endettement net à long terme de l'administration municipale atteignait 3 863 386 \$.*

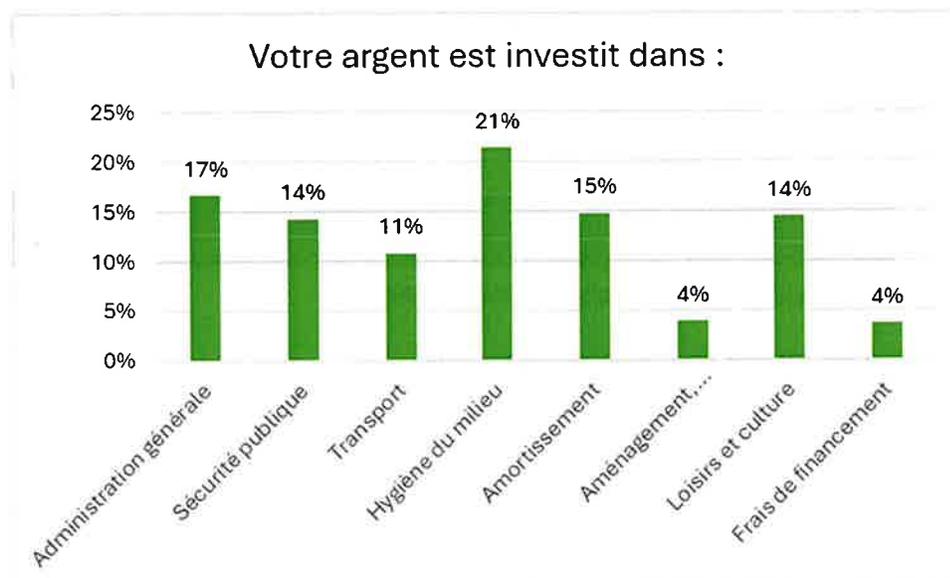
*Vous pouvez consulter le rapport financier 2023 consolidé sur le site Internet du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au lien suivant :*

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/information-financiere/publications-financieres/rapport-financier?annee=2023&organisme=57033>

L'année 2023 aura permis au conseil municipal de réaliser un certain nombre de travaux totalisant des investissements de 1 606 142 \$ pour lesquels la Municipalité a reçu de l'aide financière de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et du gouvernement du Québec pour un montant total de 743 000 \$ (46 %). Voici quelques-uns des investissements réalisés en 2023 :

Projets d'investissements 2023	Coût total des projets
Acquisition d'une faucheuse télescopique	69 127 \$
Acquisitions de parcelles de terrain	46 073 \$
Acquisition d'un véhicule E-Transit 2023	78 330 \$
Éclairage du centre communautaire	33 698 \$
Installation d'une rampe d'accès à l'hôtel de ville	94 044 \$
Mise aux normes de l'usine – Phase 2	451 612 \$
Pavage sur le rang des Trente	70 948 \$
Plans et devis du future Centre des loisirs	54 375 \$
Réfection du grand terrain de soccer	31 675 \$
Rénovation de la caserne	454 458 \$
Toiture de l'hôtel de ville	192 242 \$





#### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

*Au printemps 2022, la Municipalité a reconduit le mandat de son vérificateur nommé en 2018. Selon l'opinion de celui-ci, il déclare, qu'à son avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 "Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation", les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

#### CONCLUSION

*Je souhaite que ce document vous informe sur notre situation financière. Je vous assure que nous faisons tout pour vous donner des services de qualité au meilleur coût possible. Je tiens à souligner le travail remarquable des élus, de l'engagement des bénévoles, des membres de notre communauté, ainsi que des employés municipaux qui travaillent sans relâche afin d'offrir des services publics de qualité à notre belle communauté. Vous pouvez*

*communiquer à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, au 450 467-3456 pour plus d'information, merci.*

*Cordialement,*

*La mairesse,*  
  
*Marilyn Nadeau*

*P.-S. - Ce document sera distribué à chaque adresse civique par le biais du journal local, La Criée, ainsi qu'il sera publié sur le site Internet de la Municipalité.*

